

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU SECTEUR DE SAINT LOUBES

AVIS DE MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE DE LA
DECLARATION D'INTERET GENERAL

ENTRETIEN DU RESEAU HYDROGRAPHIQUE DE LA
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SECTEUR DE
SAINT-LOUBES ET DE LA COMMUNE D'IZON

En application des dispositions de l'arrêté de Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Secteur de Saint-Loubès du 10 octobre 2019, le dossier de déclaration d'intérêt général au titre des articles R.214-88 à 103 du code de l'Environnement pour l'entretien du réseau hydrographique de la Communauté de Communes du secteur de Saint-Loubès et de la Commune d'Izon, sera soumis à l'enquête publique durant 16 jours, du 06 novembre 2019 au 22 novembre 2019 inclus. Monsieur Claude ARMAND assumera les fonctions de commissaire enquêteur.

Pendant le délai susvisé :

- un dossier sera déposé en Mairie d'Izon (Communauté d'Agglomération du Libournais) et au siège de la Communauté de Communes du Secteur de Saint-Loubès, aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie et de la Communauté de Communes du Secteur de Saint-Loubès, ainsi que sur le site internet de la Communauté de Communes du Secteur de Saint-Loubès (www.cdcsaintloubes.fr) afin que chacun puisse prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit ou par mail (enquetepublique.cdc@free.fr) à Monsieur le Commissaire Enquêteur à la Mairie susvisée ou la Communauté de Communes du Secteur de Saint-Loubès – lequel les annexera au registre ;

- Une permanence sera assurée par le Commissaire Enquêteur dans la mairie d'Izon et la Communauté de Communes du Secteur de Saint-Loubès, les jours et heures suivantes :

- à Izon (Communauté d'Agglomération du Libournais) :
 - Samedi 16 novembre 2019 de 9 H 00 à 12 H 00,
- à la Communauté de Communes du Secteur de Saint-Loubès
 - Mercredi 06 novembre 2019, de 9 H 00 à 12 H 00
 - Vendredi 22 novembre 2019, de 14 H 30 à 17 H 30

afin de répondre aux demandes d'information présentées par le public.